

2. Requête

But (détail de l'investissement)
En cas d'achat d'une machine destinée
à effectuer des travaux pour des non-membres
indiquer le nombre d'hectares facturé
.....
.....

3. Financement

Coût de l'investissement : prix net d'achat fr.
Les investissements inférieurs à CHF 40'000.-
ne sont pas pris en considération

Montant de l'aide sollicitée (FIA) fr.
Le montant sollicité ne peut excéder le 50 %
de l'investissement

Fonds propres

- apports des associés ou reprise machine fr.
- épargne, liquidités de la société fr.

Emprunt bancaire ou privé (si déjà connu) :

Montant du remboursement annuel fr.
Taux d'intérêt %
Nom et adresse de l'établissement bancaire

Le solde de l'investissement ne peut être financé par un leasing.

Dans tous les cas joindre :

- 1) statuts ou contrat de société simple si existants
- 2) pour les coopératives : procès-verbal de l'Assemblée Générale avec décision sur l'acquisition de la machine si existant et liste des membres
- 3) dernier boucllement comptable de chacun des domaines concernés ; pour les coopératives : trois derniers boucllements comptables de la coopérative
- 4) copie des offres de vente
- 5) copie des pièces d'identité de tous les requérants ou des personnes inscrites au registre du commerce

N.B. Le dossier ne sera traité que lorsque toutes les pièces requises et le questionnaire signé par tous les membres seront en possession de l'Office de crédit agricole

Informations et protection des données :

Les soussignés attestent l'exactitude de tous les renseignements ci-dessus. Si les indications fournies se révèlent inexactes, les institutions de crédit pourront en tout temps se libérer de leurs obligations.

Ils donnent tout pouvoir de prendre, auprès des tiers et des services officiels, les renseignements nécessaires sur leur comptabilité, leur revenu (y compris IFD), leur fortune, leurs engagements bancaires ainsi que sur toutes les polices d'assurance ECA relatives à leurs bâtiments et à leurs biens mobiliers.

Les soussignés donnent en outre procuration et tout pouvoir de représentation à Prométerre, dans le cadre des démarches tendant à l'étude du financement de l'opération prévue.

Nous collectons vos données dans la mesure de ce qui est strictement nécessaire afin d'assurer le traitement efficace de votre dossier ainsi qu'à des fins statistiques de façon anonyme. Les données qui ne sont plus nécessaires sont effacées, en principe à l'échéance des délais de prescription.

Vos données sont susceptibles d'être transmises aux autorités administratives et décisionnelles compétentes pour la validation des aides financières, ainsi que dans le cadre des contrôles et révisions auxquels les institutions sont soumises. En principe, aucune donnée n'est transmise à l'étranger. Si tel devait être le cas, la société s'assurerait que la sécurité de vos données soit garantie.

Le responsable du traitement est l'Office de crédit agricole. Il peut être joint à l'adresse électronique oca@prometerre.ch.

Remarque : Aucune aide financière ne peut être allouée par le Conseil du Fonds d'investissements agricoles si l'acquisition ou la commande est effectuée avant notre décision.

Lieu et date :, le

Signature de **tous les associés**. Pour les sociétés inscrites au Registre du Commerce signature des personnes engageant valablement la société.

.....
.....
.....
.....
.....
.....